



UICN
CONGRÈS
MONDIAL DE
LA NATURE
JeJU 2012

INSCRIPTIONS AU CONGRÈS

Frais d'inscription et catégories

Confirmation d'inscription

Annulation d'inscription

Substitution d'inscription (Remplacements)

Photo

Badge

Langues

Visas et lettres pour les formalités de visas

Certificats de participation

Bureau des inscriptions au Congrès

Centre de Presse, accréditation et inscriptions des Médias

Frais d'inscription et catégories

Les frais d'inscription n'incluent pas les taxes. Si le Gouvernement coréen applique une taxe sur les frais d'inscription, celle-ci sera ajoutée au montant final. Ceci est aussi valable pour les frais d'annulation, les frais de changement de nom et de perte d'accréditation, ainsi que pour les frais bancaires. Les contributions volontaires à la compensation carbone sont exemptées de taxes.

A partir du 15 août, 23:59 (GMT+1), seuls les paiements par carte de crédit seront acceptés. Il ne sera plus possible d'opter pour un transfert bancaire comme méthode de paiement. Si vous vous êtes inscrit(e) avant le 15 août et avez choisi de payer par transfert bancaire, veuillez prendre les mesures nécessaires pour vous assurer que le paiement soit déposé sur le compte de l'UICN le 31 août au plus tard. En cas de doute, nous vous demanderons de bien vouloir fournir une preuve sur place montrant que la transaction s'est effectuée avec succès lors de la vérification de votre inscription.

1CHF = KRW 1,200

Catégorie d'inscription	Tarif standard * (CHF) (à partir du 06.07.2012 jusqu'à la fin du Congrès)	Equivalent en KRW pour les paiements cash sur place
1) Participant appartenant à une organisation Membre de l'UICN. Si vous participez à l'Assemblée des Membres, vous devez être accrédité comme membre officiel de la délégation Membre de l'UICN à laquelle vous appartenez.		
Assemblée des Membres et Forum	600	720,000
Assemblée des Membres seulement	200	240,000
Forum seulement	400	480,000
2) Membre d'une Commission ou d'un Comité national ou régional de l'UICN. Tout expert appartenant à une ou plusieurs des 6 Commissions de l'UICN ou travaillant pour l'un des Comités nationaux ou régionaux de l'UICN.		
Assemblée des Membres** et Forum	600	720,000
Assemblée des Membres** seulement	200	240,000
Forum seulement	400	480,000
3) Autres participants. Toute personne n'appartenant pas aux catégories 1) ou 2).		
Assemblée des Membres** et Forum	1'000	1,200,000
Assemblée des Membres** seulement	330	396,000
Forum seulement	670	804,000
4) Jeune participant (né après le 15 septembre 1987) ***		
Forum seulement	200	240,000
5) Inscription journalière pour le Forum seulement (maximum 2 jours)		

Conférencier	167	200,000
Participant local**** (1 jour de Forum)	50	60,000
Jeune participant local**** (1 jour de Forum)	30	36,000

* Les non-Membres participant à l'Assemblée des Membres seront considérés comme des observateurs. Les observateurs n'ont pas le droit de vote et ne peuvent assister aux réunions des groupes de contact, à l'exception des membres des Commission à qui le droit de participer et de s'exprimer aux groupes de contact a été confirmé. Seuls les Membres du Conseil, les vice-présidents de Commissions et tout autre observateur choisi par le Conseil ont un droit de parole.

** Les participants inscrits comme 'Jeunes' ne sont pas reconnus comme faisant partie d'une délégation de Membres ou d'une Commission et devront présenter sur place une pièce d'identité prouvant leur âge.

*** La mention 'local' s'applique uniquement aux individus de nationalité coréenne ou résidant en Corée.

Les frais d'inscription comprennent l'accès:

- Au Forum et/ou à l'Assemblée des Membres. Si vous vous inscrivez pour le forum seulement, vous pourrez accéder uniquement aux sessions du forum du 7 au 11 septembre. Si vous vous inscrivez pour l'Assemblée des Membres seulement, vous pourrez accéder uniquement aux sessions de l'Assemblée des Membres du 8 au 15 Septembre (8-11 Sept. 2 heures de session le matin; 12-15 Sept. toute la journée)
- A la zone d'exposition et aux Pavillons.
- A la cérémonie d'ouverture (à l'exception des inscriptions journalières) si vous êtes inscrit avant le 31 août et avez fourni toutes les données requises, comme indiqué sur les clauses de protection de données
- A la cérémonie de clôture
- A l'outil de réseautage (donnant la possibilité de contacter et d'échanger avec les autres participants du Congrès)
- A la documentation du Congrès (au moyen de notre site internet)
- Aux transports (à condition d'avoir réservé votre hôtel via notre Agence officielle d'hébergement). Un service de transport sera organisé pour les participants du Congrès entre l'aéroport, les hôtels et le centre de congrès et entre les hôtels et le centre de congrès uniquement. Tout autre transport ne sera pas inclus.

*Les mineurs jusqu'à l'âge de 12 ans peuvent accéder le lieu sans s'inscrire ou porter un badge depuis le 7 septembre jusqu'à la fin du Congrès.

*Pour détails sur les heures d'ouverture de la zone d'inscription, voir ci-dessous:

Date	Heures D'ouverture de la Zone d'Inscription
Mardi 4 Septembre	12:00 - 20:00
Mercredi 5 Septembre	8:00 - 20:00
Jeudi 6 Septembre	8:00 - 19:00
Vendredi 7 Septembre	7:00 - 19:00
Samedi 8 Septembre	7:00 - 19:00
Dimanche 9 Septembre	7:30 - 19:00
Lundi 10 Septembre	7:30 - 19:00
Mardi 11 Septembre	7:30 - 19:00
Mercredi 12 Septembre	7:30 - 17:00
Jeudi 13 Septembre	Fermé
Vendredi 14 Septembre	7:30 - 15:00
Samedi 15 Septembre	7:30 - 15:00

Sous quelle catégorie dois-je m'inscrire ?

Choisissez la catégorie dans laquelle vous souhaitez vous inscrire au Congrès. Celle-ci sera la catégorie principale indiquée sur votre badge. Si vous souhaitez participer à l'Assemblée des Membres en tant que membre de la délégation officielle à laquelle vous appartenez, vous devrez vous inscrire dans la catégorie « Membre ». Toute personne non-Membre participant à l'Assemblée des Membres sera reconnue comme « Observateur ». Si vous appartenez à plus d'une catégorie, veuillez choisir celle que vous considérez comme votre catégorie principale pour le Congrès. La section ci-dessous déterminera la catégorie de votre badge et vos droits d'accès lors du Congrès. Il ne vous sera pas possible de changer cette catégorie ultérieurement.

- **Membre:** tout membre du personnel d'une organisation/institution Membre de l'UICN. Si vous participez à l'Assemblée des Membres, vous serez accrédité comme membre officiel de la délégation à laquelle vous appartenez, et autorisé à prendre part aux groupes de contact.
- **Membre de Commission:** si vous appartenez à une des six Commissions de l'UICN mais que cette option n'apparaît pas ci-dessous, veuillez contacter votre correspondant pour les relations avec votre Commission.
- **Membre d'un Comité national ou régional de l'UICN:** tout membre du personnel d'un Comité national ou régional de l'UICN. Si vous participez à l'Assemblée des Membres vous serez reconnu comme Observateur avec un droit de parole, pour autant que votre Comité ait présenté sa lettre de créances.
- **Général:** tout individu n'appartenant à aucune autre catégorie.
- **Jeune participant:** tout individu né après le 15 septembre 1987 désirant participer au Forum seulement. Les participants s'inscrivant dans la catégorie « Jeune participant » ne seront pas reconnus comme membres de délégation ou de Commission et devront prouver leur âge, sur place, au moyen d'une pièce d'identité. Si vous souhaitez participer à l'Assemblée des Membres, vous devrez vous inscrire dans une autre catégorie.
- **Conférencier:** tout individu intervenant lors du Forum qui souhaite seulement participer au Congrès pour un ou deux jours. Si vous êtes conférencier mais que vous souhaitez participer à l'ensemble du Forum ou du Congrès, veuillez vous inscrire dans une autre catégorie. Vous aurez toujours la possibilité d'indiquer que vous êtes conférencier.

Confirmation d'inscription

Après son inscription en ligne, chaque participant recevra, par courrier électronique, une confirmation d'inscription générée automatiquement. L'inscription ne deviendra active que lorsque l'intégralité du paiement aura été versée sur le compte bancaire du Congrès de l'UICN (que ce soit par carte de crédit ou par virement bancaire). Le statut de votre inscription, y compris l'état du paiement, peut être consulté en vous connectant sur votre compte d'inscription en utilisant l'adresse internet indiquée dans le message de confirmation, et en entrant vos informations de connexion.

Les participants sont priés d'imprimer et de montrer cette confirmation aux guichets de pré-inscription, sur place, comme preuve de leur inscription.

Annulation d'inscription

Vous pouvez annuler votre inscription au Congrès jusqu'au 20 juillet 2012. La demande d'annulation doit être faite par écrit, de préférence par courrier électronique, à l'attention du Bureau des inscriptions au Congrès mondial de la nature de l'UICN (c/o EZpmp), à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le remboursement des frais d'inscription, à l'exception des frais d'administration de 100 CHF, sera réalisé après la fermeture du Congrès mondial de la nature. Les annulations réalisées après le 20 juillet 2012 ne donneront droit à aucun remboursement.

Bureau des inscriptions au Congrès mondial de la nature de l'UICN (c/o EZpmp)

E-mail: register@2012wcc.or.kr

Téléphone: +82-2-3475-2668; Fax: +82-2-3475-2635

Adresse: KOIMA Bldg 2nd Floor 874-1 Bangbae 4-dong, Seocho gu, Seoul, Corée, 137-060

Heures d'ouverture: 09:00 - 18:00 (GTM +9)

Substitution d'inscription (Remplacements)

Dans certains cas exceptionnels, il est possible de substituer votre inscription par celle d'un autre collègue de votre organisation pour un coût de 50 CHF. Une autorisation écrite du participant initial sera nécessaire, incluant ses coordonnées complètes (sexe, nom complet, organisation, titre professionnel, adresse, ville, pays, numéro de passeport, nationalité, adresse électronique, nom/téléphone/langue du contact désigné en cas d'urgence). Après le 31 août 2012 toute substitution d'inscription devra être faite sur place.

Photo

Tous les participants devront joindre une photographie de type passeport qui sera imprimée sur leur accréditation. Veuillez vérifier que la photo corresponde à l'exemple ci-dessous.

Format du fichier: l'image doit être au format Joint Photographic Expert Group (JPEG) et posséder une extension .jpg

Taille de l'image: la taille maximale de l'image est de 500Kb.



Une webcam sera disponible pour les inscriptions sur place.

Badge

Les participants sont invités à porter leur badge lors de toutes les activités du Congrès et événements sociaux/culturels. L'accès au Centre de Congrès, y compris aux activités et sessions du Congrès mondial de la nature ne sera pas possible sans badge.

Le remplacement d'un badge perdu impliquera des frais de gestion de 60.000 KRW (50 CHF). Les badges, ainsi que la documentation du Congrès, peuvent être retirées au niveau de la zone d'inscriptions (horaires et localisation à définir en août 2012).

Langues

Un service d'interprétation dans les trois langues officielles de l'UICN (anglais, français et espagnol) sera disponible pour certaines sessions officielles du Forum du Congrès mondial de la nature, ainsi que pendant l'intégralité de l'Assemblée des Membres. Quelques sessions seront aussi traduites du/en Coréen vers/depuis les langues officielles de l'UICN.

Visas et lettres pour les formalités de visas

Le Gouvernement coréen facilitera l'obtention de visas pour tous les participants dûment inscrits au Congrès mondial de la nature 2012. Veuillez consulter le site du Ministère des Affaires Etrangères de la République de Corée pour information sur les applications de Visa :

http://www.mofat.go.kr/ENG/visa/application/index.jsp?menu=m_40_10.

Pour toute demande de visa, vous devrez:

- Etre dûment inscrit au Congrès et avoir payé la totalité de vos frais d'inscription.
- Demander une lettre officielle d'invitation du Gouvernement coréen en envoyant un email au Bureau des inscriptions au Congrès mondial de la nature de l'UICN – EZpmp, à : visa@2012wcc.or.kr, en indiquant votre numéro d'inscription au Congrès.
- Si votre pays d'origine n'apparaît pas dans la liste sur le site du Ministère, nous vous prions de contacter l'ambassade ou le consulat de Corée dans votre pays afin de confirmer les conditions de demande de votre visa.
- Si aucune ambassade ou consulat de Corée n'est présent dans votre pays, veuillez contacter visa@2012wcc.or.kr pour plus d'informations.

Pour toute question ou demande d'assistance au sujet de votre demande de visa, veuillez contacter le Bureau des inscriptions au Congrès mondial de la nature de l'UICN – EZpmp par téléphone, au +82-2-3475-2668, ou par courrier électronique, à visa@2012wcc.or.kr (Heures d'ouverture : 09:00 – 18:00, heure coréenne – GMT+9).

Certificats de participation

Les certificats de participation seront délivrés aux participants uniquement sur place. Aucun certificat ne sera envoyé après le Congrès.

Bureau des inscriptions au Congrès

Bureau des inscriptions au Congrès mondial de la nature de l'UICN
c/o KOIMA Bldg 2nd Floor 874-1 Bangbae 4-dong, Seocho gu, Séoul, Corée, 137-060
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: 09:00 – 18:00 KST (GMT +9)
E-mail: register@2012wcc.or.kr Site internet: www.uicn.org/congres/
Téléphone: +82-2-3475-2668; Fax: +82-2-3475-2635

Centre de Presse, accréditation et inscriptions des Médias

Le Centre de Presse du Congrès mondial de la nature de l'UICN offrira les services suivants :

- Installations de télécommunications.
- Ordinateurs avec imprimantes et accès internet à haut débit.
- Un large choix de documentation de presse Rafraichissements.

L'emplacement du Centre de Presse, à l'intérieur du Centre de Congrès (ICCJ), ainsi que les heures d'ouverture seront communiquées ultérieurement. L'accès au Centre de Presse est réservé aux journalistes en service, munis d'une accréditation de presse. Afin de bénéficier d'une accréditation de presse gratuite, les journalistes sont invités à s'inscrire, en ligne, le plus tôt possible, dès l'ouverture des inscriptions pour la presse (prévue pour avril 2012). Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Bureau de Presse UICN : congressmedia@iucn.org